



DSAC

Direction de la sécurité de l'Aviation civile - Direction des Personnels Navigants - Pôle Examens
FORMULAIRE DE REDEVANCES (Arrêté du 28 décembre 2005 modifié) pour
EXAMENS AERONAUTIQUES THEORIQUES sur papier
Pilotes non professionnels

L'inscription à un examen d'aptitude théorique est subordonnée au paiement de la redevance correspondante.
Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé à un candidat à un examen et qui ne se présenterait pas.
Par conséquent, toute nouvelle inscription – sauf forfait examen PART FCL - fait à nouveau l'objet du paiement de la redevance.

JE SOUSSIGNE(E)

Etat civil*	<input type="checkbox"/> M* <input type="checkbox"/> Mme*
Nom de famille/naissance*	
Nom d'usage/d'épouse	
Prénom principal*	Autres prénoms*
Date de naissance* / /	Ville de naissance* Nationalité*
Courriel* (en minuscules)	
Adresse*	*N° Bat Rue
	Code postal* Ville* Pays*
Téléphone*	

ATTESTE AVOIR SOLLICITE L'ACTE ADMINISTRATIF SUIVANT SOUMIS A REDEVANCE :

Pour une inscription à la session du...../...../20.....au centre d'examens de

Cocher les cases appropriées	Tarifs des redevances
Examens nationaux – 1 épreuve <input type="checkbox"/> BB <input type="checkbox"/> ULM <input type="checkbox"/> Instructeur ULM	30 € pour chaque inscription ou réinscription
Examens PART FCL – 2 épreuves <input type="checkbox"/> LAPL <input type="checkbox"/> PPL <input type="checkbox"/> Avion <input type="checkbox"/> Hélicoptère <input type="checkbox"/> Epreuve commune <input type="checkbox"/> Epreuve spécifique	60 € (forfait pour 4 tentatives par épreuve et 6 présentations dans un délai fixe de 18 mois fins de mois à compter de la date de la 1ère présentation)
<input type="checkbox"/> Epreuve spécifique d'un examen PART FCL (si vous avez un crédit de connaissance) <input type="checkbox"/> LAPL <input type="checkbox"/> PPL <input type="checkbox"/> Avion <input type="checkbox"/> Hélicoptère	60 € (forfait pour 4 tentatives dans un délai fixe de 18 mois fin de mois à compter de la date de la 1ère présentation).

Paiement préconisé (traitement rapide) Via [La boutique en ligne des redevances](#) ouvrir un compte et payer. Attendre l'aboutissement de la transaction financière de la banque pour imprimer la **Facture**.
Paiements acceptés Par **chèque libellé** à l'ordre de : Régisseur d'avances et de recettes du service de l'aviation civile dont vous dépendez (DSAC / IR) ou de : M. l'agent comptable du BACEA, pour la DSAC Océan Indien uniquement.
 En **espèce** pour certains centres d'examens (se renseigner localement).

Exonération du paiement

En application de l'article R.611-4-IV du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés du paiement de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription à un examen sur ordinateur une attestation datant de **moins de 2 mois**, **délivrée, tamponnée et signée par le Pôle Emploi et précisant la catégorie de demandeur d'emploi**. Les seuls documents acceptés pour bénéficier de l'exonération et délivrés par le Pôle emploi sont : **un historique de demandeur d'emploi ou une attestation appelée avis de situation**. Envoyez l'**original** de ce document et prévoyez un délai suffisant pour son obtention car son absence entraînera pour vous le paiement de la redevance

Date et signature du (ou de la) candidat(e) Pour les mineurs(es), signature des parents ou du tuteur ou de la tutrice légal(e) :

/ / 20 Signature

Cadre réservé à l'administration

Reçu le / / 20	la Facture imprimée depuis le compte du candidat	la somme de €
Reçu le / / 20	un chèque bancaire/postal n°	la somme de €
Reçu le / / 20	un paiement en espèce <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	la somme de €

Tampon du service